TERRANUEVA

Corporation Terranueva

États financiers consolidés intermédiaires
Trimestres clos les
31 décembre 2021 et 2020

(en dollars canadiens)

Corporation Terranueva
États consolidés intermédiaires de la situation financière

Aux	Note	31 décembre 2021	30 septembre 2021
		$	$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie		26 222	118 382
Autres montants à recevoir	5	49 875	99 459
Actifs biologiques	6	62 986	6 900
Inventaires de cannabis et autres	7	599 349	565 946
Frais payés d'avance		86 544	83 846
		824 976	874 533
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	8	1 360 167	1 427 550
Contrats locatifs	9	2 757 040	2 772 452
		4 117 207	4 200 002
		4 942 183	5 074 535
Passif			
Passif courant			
Crédit rotatif	10	962 820	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer		1 168 137	1 297 612
Débentures convertibles - partie courante	11	16 667	33 333
Prêt à demande	12	409 764	-
Créances locatives - partie courante	9	2 925 629	2 936 296
		5 483 017	5 230 061
Passif non courant			
Débentures convertibles	11	429 540	409 625
Dette à long terme	13	791 927	773 405
		1 221 467	1 183 030
		6 704 484	6 413 091
Capitaux propres			
Capital social	16	8 164 874	8 164 874
Option de conversion		60 214	60 214
Surplus d'apport		844 263	804 713
Déficit cumulé		(10 831 652)	(10 368 357)
		(1 762 301)	(1 338 556)
		4 942 183	5 074 535

Continuité d'exploitation (note 2)
Litiges (note 23)

Approuvé par le conseil le 17 février 2022

(-) Jean-Luc Landry, administrateur

(-) Marc-André Aubé, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Corporation Terranueva
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

Trimestres clos les 31 décembre	Note	Nombre d'actions	Capital social	Option de conversion	Surplus d'apport	Déficit cumulé	Total
			$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2021		45 969 961	8 164 874	60 214	804 713	(10 368 357)	(1 338 556)
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(463 295)	(463 295)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	39 550	-	39 550
Solde au 31 décembre 2021		45 969 961	8 164 874	60 214	844 263	(10 831 652)	(1 762 301)
Solde au 30 septembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	843 960	(8 177 789)	(218 955)
Résultat net et résultat global de la période		-	-	-	-	(469 480)	(469 480)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	-	59 065	-	59 065
Solde au 31 décembre 2020		32 844 961	7 114 874	-	903 025	(8 647 269)	(629 370)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Corporation Terranueva
États consolidés intermédiaires du résultat net et du résultat global

Trimestres clos les 31 décembre	Note	2021	2020
		$	$
Coût des marchandises vendues			
Coût de production (net d'une aide gouvernementale en 2020)	3 (vii)	270 864	203 037
Transfert aux actifs biologiques et inventaires		(270 864)	(203 037)
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	6	-	31 391
Perte de valeur des inventaires de cannabis	7	124 712	137 236
Frais de recherche et développement		55 804	-
Marge brute déficitaire		**180 516**	**168 627**
Charges			
Honoraires		56 073	38 870
Rémunération à base d'actions	16	39 550	59 065
Salaires et charges sociales (nets d'une aide gouvernementale en 2020)	3 (vii)	-	42 781
Amortissement des contrats locatifs	9	15 411	16 386
Frais généraux et administratifs		33 393	46 023
Frais financiers	15	138 441	97 728
		282 779	300 853
Résultat net et résultat global de la période		**463 295**	**469 480**
Perte par action, de base et diluée		0,01	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		**42 733 660**	**32 844 961**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Corporation Terranueva
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

Trimestres clos les 31 décembre	Note	2021	2020
		$	$
Activités opérationnelles			
Résultat net et résultat global de la période		(463 295)	(469 480)
Éléments hors trésorerie			
Intérêts sur les débentures, contrats locatifs et dette à long terme		98 417	68 676
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	6	-	31 391
Perte de valeur des inventaires de cannabis	7	124 712	137 236
Frais de recherche et développement		55 804	-
Rémunération à base d'actions	3 et 16	39 550	59 065
Amortissement des contrats locatifs	9 ii)	15 411	16 386
Amortissement des immobilisations corporelles	8	67 381	78 780
		(62 017)	(77 946)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	14	(352 595)	(209 428)
		(414 612)	(287 374)
Activités de financement			
Prêt à demande		409 764	-
Remboursement des débentures convertibles		(16 667)	-
Remboursement des créances locatives		(70 645)	(76 932)
Nouvelles dettes à long terme et créances locatives		-	120 000
		322 452	43 068
Variation nette de la trésorerie au cours de la période		(92 160)	(244 306)
Trésorerie à l'ouverture de la période		118 382	314 274
Trésorerie à la clôture de la période		26 222	69 968

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

1 Description des activités

Corporation Terranueva (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 17 octobre 2007. La Société détient des licences de culture, transformation et vente (médicale et récréative) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (Canada). Son siège social est situé au 803, boulevard L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) Canada. Ses actions sont inscrites au Canadian Stock Exchange (CSE) sous le symbole « TEQ ».

2 Mode de présentation et continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit 10 831 652 au 31 décembre 2021 (10 368 357 $ au 30 septembre 2021) et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs sur sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Toutefois le 16 décembre 2021, la Corporation a obtenu de Santé Canada une modification aux conditions de ses licences pour autoriser l'activité de vente de produits de cannabis séchés et frais aux détaillants autorisés par les provinces et les territoires et les titulaires d'une licence de vente à des fins médicales. De ce fait pour l'exercice 2021 – 2022 Terranueva s'apprêtent à finaliser sa stratégie de commercialisation aux fins de faire ses premières ventes.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société., comme le définit la note 3.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires sont résumés à la note 3 et ont été dressés selon les mêmes que celles indiquées dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 septembre 2021.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Société a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 17 février 2022.

3 Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été établis conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

(i) Consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de la Société depuis le 14 décembre 2018 et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma. Toutes les opérations inter sociétés, les soldes, les produits et les charges sont éliminés pendant la consolidation.

(ii) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse ainsi que de l'encaisse en fidéicommis.

(iii) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût des ventes jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des inventaires après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologique, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle de qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coût des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût des ventes sont inclus dans le résultat global de l'exercice auquel ils se rapportent.

(iv) Inventaire de cannabis

Les inventaires sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les inventaires de cannabis récolté sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des inventaires. Les coûts après récolte sont capitalisés dans les inventaires s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'emballage et au contrôle de qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux inventaires sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les inventaires vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrit dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement, et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

(v) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. La durée et la méthode d'amortissement sont présentées ci-après :

Catégorie	Type	Durée
Matériel de culture et de production	Amortissement linéaire	5 ans
Équipements et matériel	Amortissement linéaire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéaire	2 ans
Équipement de sécurité	Amortissement linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Le moindre de leur vie utile et la durée de vie de l'immeuble

La valeur résiduelle, la durée de vie et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin à chaque clôture d'exercice.

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis sont comptabilisés au résultat net.

Les projets en cours ne sont pas amortis au cours de la période de construction. Ils seront amortis lorsque l'actif deviendra disponible pour l'usage auquel il est destiné.

(vi) Contrats locatifs

Les contrats locatifs sont classés à titre de droits d'utilisation et d'obligation locative et sont constatés au moment où le bien sous-jacent est mis à la disposition de la Société. Les droits d'utilisation sont amortis

selon le moindre de la durée de vie de l'actif ou du terme du bail, à moins qu'il soit prévu que la Société deviendra propriétaire du bien, auquel cas seule la durée de vie de l'actif est prise en compte. Chaque versement sur le loyer est réparti entre l'obligation locative et le coût de financement. Ce dernier est constaté en charge sur le terme du bail afin de dégager un coût d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative à chaque période.

Les actifs et passifs découlant d'un bail sont mesurés initialement sur une base actualisée. La créance locative inclut la valeur actualisée des versements suivants :

- les paiements fixes (y compris en substances fixes), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable de devoir payer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société d'une option de résiliation.

Les versements au titre du bail sont actualisés au taux d'intérêt implicite du bail, si ce taux peut être déterminé, ou au taux d'emprunt marginal de la Société.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont mesurés au coût et incluent les éléments suivants :

- le montant initial de la créance locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début du bail ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur;
- une estimation des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du lieu.

Les versements associés à des baux à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur sont constatés en charges sur une base linéaire. Un bail à court terme s'entend d'un bail dont le terme est de moins de 12 mois. Les actifs de faible valeur incluent de l'équipement informatique et de petits articles de mobilier.

Jugement critique dans la détermination du terme du bail

Afin de déterminer le terme du bail, la direction considère tous les faits et circonstances qui créent un incitatif économique pour exercer une option de prorogation, une option de résiliation ou une option d'achat. De telles options sont prises en compte s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Comme le décrit la note 11, la Société a jusqu'au 1er août 2022 pour exercer l'option d'achat sur la propriété louée.

Cette évaluation est révisée si des événements ou des changements de circonstances importants se produisent qui affecteraient cette évaluation et qui sont sous le contrôle de la Société.

(vii) Aide gouvernementale

La Société n'a pas reçu de contributions remboursables pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 (600 000 $ en 2020) de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et comme prestation canadienne d'urgence portant sur les besoins de liquidités en lien avec les coûts d'opération. L'aide gouvernementale comptabilisée en réduction des coûts de production et des charges représente les montants d'intérêts qui auraient été payés sur la durée du prêt sur ceux-ci. La dépense d'intérêt sera comptabilisée sur la durée du prêt et augmentera annuellement la dette à long terme (note 13) d'un montant correspondant jusqu'à la date de remboursement de ladite aide gouvernementale

(viii) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés aux résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures, et qui n'ont pas été réglés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. Les impôts exigibles sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôt différé

Ils sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Actifs d'impôt différé

Ils sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont examinés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tous les actifs d'impôt différé ou une partie de ceux-ci; dans ce cas, les actifs doivent être diminués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt aux résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

(ix) Rémunération et paiement à base d'action

La Société offre à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles un régime de rémunération fondé sur les actions. Chaque prix est considéré comme un prix distinct avec ses propres périodes d'acquisition et sa juste valeur. La juste valeur est mesurée à la date de l'octroi en utilisant le modèle de tarification de l'option Black-Scholes.

Toute contrepartie payée sur l'exercice d'options d'actions est créditée au capital social. Aucun plan de la Société ne prévoit d'options de règlement en espèces. Les charges accumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital social lorsque les options sont exercées.

Toutes les compensations sur actions réglées sont comptabilisées comme charges dans les états consolidés du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant aux options d'achat d'actions, en capitaux propres. Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions

d'acquisition s'appliquent, la dépense est attribuée au cours de la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de mandats devant être dévolus. Les conditions d'acquisition non marchandes sont incluses dans les hypothèses concernant les instruments qui devraient devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a des indices que le nombre d'instruments devant être dévolus diffère des estimations antérieures. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours.

(x) Résultat par action

Le résultat par action (RPA) est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cet exercice.

Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action causée par l'effet antidilutif des débentures, des options et des bons de souscription.

(xi) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins auxquelles les instruments ont été acquis et selon leurs caractéristiques.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créances comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et que les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et avances
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer
	Crédit rotatif
	Débentures
	Dette à long terme

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées au niveau 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – Cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données non observables concernant l'actif ou le passif.

(xii) Émission des unités

Les produits des placements unitaires sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en utilisant la valeur résiduelle pour déterminer la valeur des bons de souscription émis.

(xiii) Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tous les avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision ou une partie de ceux-ci sont censés être recouvrés auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

4 Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires conformément aux IFRS exige que la Société fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés intermédiaires et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de référence. La Société fait également des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. La détermination des estimations exige l'exercice d'un jugement fondé sur diverses hypothèses et d'autres facteurs, comme l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris l'attente d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les jugements importants de la direction relativement à l'application des méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude liées aux estimations sont présentés ci-après :

Juste valeur des actifs biologiques

La Société évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente jusqu'au moment de la récolte. En raison de l'historique inexistant, la Société estime les coûts de vente de sorte qu'une marge de profit est générée tout au long de la floraison. La différence entre les coûts réels et l'estimation faite par la Société est enregistrée comme une perte de valeur dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Exercice de l'option d'achat du bâtiment

La Société détient une option d'achat du bâtiment qui expire le 1er août 2022. La direction tient compte de ce jugement dans la comptabilisation du contrat locatif ainsi que de la créance locative, conformément à IFRS 16 Contrats de location.

5 Autres montants à recevoir

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	$
Taxes à la consommation à recouvrer	27 899	86 336
Avances à recevoir	21 976	13 123
	49 875	99 459

6 Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	**$**
Valeur nette comptable à l'ouverture	6 900	40 244
Coûts de production capitalisés	189 978	712 355
Transfert vers les inventaires de cannabis	(133 892)	(712 355)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	-	(33 344)
Valeur nette comptable à la clôture	62 986	6 900

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le coût d'achat des plantes mères;
- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 31 décembre 2021, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 22 kilogrammes de cannabis par récolte. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les

variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 :

Données et hypothèses	Valeur des données	Une augmentation ou diminution de 5 % de la donnée non observable indiquée donnerait lieu à une variation de la juste valeur d'environ
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,12 $ (5,05 $ en 2020) le gramme de cannabis séché	5 911 $ de l'évaluation (5 625 $ en 2020)
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant (idem en 2020)	4 433 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Stade de croissance -Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 % (idem en 2020)	4 430 $ de l'évaluation (4 219 $ en 2020)
Pertes - Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant les cycles de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte (idem en 2020)	4 868 $ de l'évaluation (4 725 $ en 2020)

7 Inventaires

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	$
Inventaires de cannabis		
Valeur nette comptable à l'ouverture de la période	556 406	423 537
Coûts de production capitalisés	80 028	298 729
Transfert provenant des actifs biologiques	133 892	712 355
Perte de valeur des inventaires de cannabis	(124 712)	(878 215)
Frais de recherche et développement	(55 804)	-
Valeur nette comptable à la clôture de la période	589 810	556 406
Inventaire de fournitures	9 540	9 540
	599 349	565 946

Au 31 décembre 2021, les inventaires se composent de plants de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021 une récolte a été détruite.

8 Immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2021						
Coût	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	2 247 727
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	2 247 727
Cumul de l'amortissement						
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	820 177
Amortissement	6 652	12 128	-	7 294	41 310	67 383
Solde au 31 décembre 2021	72 844	133 733	103 469	80 509	497 006	887 560
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	99 651	131 428	-	82 572	1 046 515	1 360 167

	Matériel de culture et de production	Équipements et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Améliorations locatives	Total
Solde au 30 septembre 2020						
Coût	149 585	265 161	103 469	163 081	1 543 521	2 224 817
Acquisitions	22 910	-	-	-	-	22 910
Solde au 30 septembre 2021	172 495	265 161	103 469	163 081	1 543 521	2 247 727
Cumul de l'amortissement						
Solde au 30 septembre 2020	39 585	73 094	58 626	44 039	290 457	505 801
Amortissement	26 607	48 511	44 843	29 176	165 239	303 492
Solde au 30 septembre 2021	66 192	121 605	103 469	73 215	455 696	809 293
Valeur nette comptable au 30 septembre 2021	106 303	143 556	-	89 866	1 087 825	1 427 550

9 Contrats et créances locatives

(i) Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	$
Contrats locatifs		
Droit d'utilisation		
Terrain	815 459	815 459
Bâtiment	1 927 574	1 942 986
Matériel de production	14 007	14 007
	2 757 040	2 772 452
Créances locatives		
Terrain et bâtiment	2 913 328	2 927 334
Matériel de production *	6 302	8 962
	2 925 630	2 936 296
Partie courante	2 925 630	2 936 296
	-	-

« Le matériel de production porte un taux de 23,9 % et est remboursable par versements mensuels de 1 048 $ en capital et intérêt, garanti par du matériel d'une valeur de 22 000 $, échéant en 2022.

(ii) Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global

Les états consolidés du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats locatifs :

Trimestres clos les 31 décembre	2021	2020
	$	$
Charge d'amortissement des contrats locatifs	15 411	16 386
Charges d'intérêt sur les créances locatives	59 979	
	75 390	77 551

(iii) Activités et comptabilisation des contrats de location

Les contrats locatifs reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenu en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu desquels la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, dont l'expiration aura lieu le 1er août 2022, et de matériel de production

À cet effet, les contrats locatifs attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de la créance locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée à 51 mois se terminant le 1er août 2022, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

10 Crédit rotatif

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie par des hypothèques mobilières universelles de 2 000 000 $. Selon les modalités du crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année échéant en mars 2022, et porte intérêt à un taux annuel de 11,95 % lorsque le crédit rotatif est utilisé.

11 Débentures convertibles

En mars 2021 la Société a conclu une nouvelle entente avec certains détenteurs des débentures, notamment la possibilité de convertir le capital au gré des détenteurs avant mars 2023 au prix de 0,15 $ par action. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures convertibles.

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	$
Valeur nominale de 350 000 $ au 31 décembre 2021 (366 667 $ au 30 au septembre 2021)	442 958	429 237
Intérêts capitalisés	19 916	95 659
Remboursement	(16 667)	-
Option de conversion	-	(81 938)
	446 208	442 958
Partie courante	(16 667)	(33 333)
	429 541	409 625

12 Prêt à demande

La Société a contracté une facilité de crédit pouvant aller jusqu'à 700 000 $, portant intérêt à 12 % et qui est remboursable en tout temps sans avis et pénalité. Ce prêt à demande a fait l'objet d'une modification en février 2022 puisqu'il a été augmenté jusqu'à hauteur de 1 000 000. Le produit du financement sera affecté au fonds de roulement de la Société.

Ce prêt a été octroyé par un administrateur, dirigeant et actionnaire important de la Société et les parties ont traitées à distance.

13 Dette à long terme

Aux	31 décembre 2021	30 septembre 2021
	$	$
Emprunt bancaire d'une valeur nominale de 100 000 $ sans intérêt, garanti par une aide gouvernementale échéant en 2023	87 257	85 249
Prêt en vertu d'une contribution remboursable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, d'une valeur nominale de 1 000 000 $, sans intérêt et remboursable à l'aide de 59 paiements de 16 667 $ à partir du 1er janvier 2023 et d'un dernier versement de 16 647 $ le 1er décembre 2027	704 670	688 156
	791 927	773 405
Les versements à effectuer au cours des 5 prochains exercices sont les suivants :		
2022		-
2023		300 004
2024		200 004
2025		200 004
2026		200 004

Les dettes à long terme contractées par la Société ne portent pas intérêt, de ce fait elles ont été présentées à leur juste valeur en actualisant les paiements futurs en utilisant un taux de 9,95 %. Les intérêts théoriques (charge de désactualisation) sont comptabilisés au taux de 9,95 %.

14 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

Trimestres clos les 31 décembre	2021	2020
Autres montants à recevoir	49 584	(20 962)
Actifs biologiques et inventaire de cannabis	(270 006)	(176 968)
Frais payés d'avance	(2 698)	18 484
Comptes créditeurs et charges à payer	(129 475)	(29 982)
	(352 595)	(209 428)

15 Frais financiers

Trimestres clos les 31 décembre	2021	2020
	$	$
Intérêts capitalisés sur les débentures convertibles	19 916	7 511
Intérêts sur les créances locatives	59 979	61 165
Intérêts sur crédit rotatif	28 541	23 269
Intérêts sur la dette à long terme	18 522	5 783
Autres intérêts	11 483	-
	138 441	97 728

16 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Émis et en circulation

Aux	31 décembre 2021		30 septembre 2021	
	Nombre d'actions	$	Nombre d'actions	$
Solde d'ouverture	45 969 961	8 164 874	32 844 961	7 114 874
Émission d'actions par placement privé	-	-	13 125 000	1 050 000
Solde de clôture	45 969 961	8 164 874	45 969 961	8 164 874

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

Aux	31 décembre 2021		30 septembre 2021	
	Quantité	**Prix de souscription $**	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture *	**15 435 000**	**0,169**	2 310 000	0,275
Octroyés **	**-**	**-**	13 125 000	0,15
Solde de clôture	**15 435 000**	**0,169**	15 435 000	0,169

* Le 29 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des 2 310 000 bons de souscription qu'elle avait émis le 14 décembre 2018 à un prix unitaire de 0,65 $ jusqu'au 14 juin 2022, soit deux années supplémentaires, et de modifier le prix d'exercice des bons de souscription à 0,275 $, sous réserve des conditions suivantes en conformité avec les politiques de la Bourse des valeurs canadiennes :

(i) Si suivant la modification, le prix du marché des actions ordinaires du capital social de la Société excède le prix d'exercice modifié par l'escompte du placement privé applicable pendant 10 jours de bourse consécutifs, le terme des bons de souscription doit aussi être modifié à 30 jours. La durée de 30 jours débutera 7 jours après la fin de la période de 10 jours;

(ii) Si l'obtention du consentement de tous les détenteurs de bons de souscription.

**Lors de son placement privé effectué le 19 mars 2021 la Société a également octroyé un bon de souscription pour chaque action émise qui donne à son porteur le droit d'acheter pour soixante (60) mois une action ordinaire au prix de 0,15 $ par action. La valeur attribuée à chacun des bons de souscription est Nil.

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

Les mouvements dans les options d'achat de la Société se détaillent comme suit :

Aux	31 décembre 2021		30 septembre 2021	
	Quantité	**Prix d'exercice pondéré $**	**Quantité**	**Prix d'exercice pondéré** $
Solde d'ouverture	2 260 000	0,38	2 625 000	0,59
Octroyées	-	-	750 000	0,15
Échues	-	-	(1 115 000)	0,70
Solde de clôture	2 260 000	0,38	2 260 000	0,38

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 31 décembre 2021 :

Options en circulation au 31 décembre 2021	Période résiduelle de levée (années)	Prix de levée $	Date d'échéance
1 360 000	7,2 ans	0,50	Février 2029
150 000	0,2 ans	0,50	Février 2022
750 000	4,3 ans	0,15	Mai 2026

Rémunération à base d'actions

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 39 550 $ (59 065 $ pour 2020). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées, et elle a appliqué les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Datées du 31 décembre 2021
Taux d'intérêt sans risque	0,31 %
Durée de vie prévue	5 ans
Volatilité prévue	238 %

17 Perte par action

Trimestres clos les 31 décembre	2021	2020
	$	$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	42 733 660	32 844 961
Résultat net et résultat global attribuable aux actionnaires de la Société	(463 295)	(469 480)
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société	(0,01)	(0,01)

18 Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

Trimestres clos les 31 décembre	2021	2020
	$	$
Honoraires	56 460	15 000
Salaires et charges sociales	12 498	52 952
Rémunération à base d'actions	39 550	59 065
Taxes – Option d'achat terrain	-	9 601
	106 508	616 687

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

19 Instruments financiers

Gestion des risques financiers

Les activités de la Société exposent cette dernière à divers risques financiers, dont le risque de marché, y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Étant donné que les actifs et les passifs financiers de la Société à l'exception de la dette à long terme (note 13) sont principalement classés dans l'actif et le passif courants et ne portent pas intérêt à l'exception des débentures, ils sont peu exposés au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 31 décembre 2021, la trésorerie de la Société s'établit à 26 222 $. Les flux de trésorerie contractuels liés aux passifs de la Société, y compris les intérêts, sont établis de la façon suivante :

Échéances contractuelles	Moins De 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois	Total des flux de trésorerie contractuel
	$	$	$	$
Crédit rotatif	962 820	-	-	962 820
Comptes créditeurs et charges à payer	1 063 798	104 339	-	1 168 137
Créances locatives	141 623	2 784 006	-	2 925 629
Dette à long terme	-	-	1 100 000	1 100 000
Débentures convertibles	16 667	-	316 666	333 333
	2 184 908	2 888 345	1 416 666	6 489 919

Évolution des passifs financiers

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2021, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débentures convertibles	Créances locatives	Dette à long terme	Total
	$	$	$	$
Solde au 30 septembre 2021	442 958	2 936 296	773 405	4 152 659
Nouvelles dettes à long terme	-	-	-	-
Remboursement en capital	(16 667)	(70 645)	-	(87 312)
Intérêts effectifs – désactualisation	19 916	59 979	18 522	98 417
Solde au 31 décembre 2021	446 207	2 925 630	791 927	4 152 659

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts, des débentures convertibles et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme (voir note 2 – Mode de présentation et continuité d'exploitation).

20 Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

21 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

22 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôt sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

La Société et sa filiale disposent d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 11 566 771 $ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, qui expirent entre 2028 et 2041.

23 Litiges

Le 14 décembre 2020, la Société a fait l'objet d'une poursuite en dommages-intérêts de la part d'un fournisseur pour rupture de contrat. En fonction des allégations reprochées par ce dernier, la Société devrait lui émettre 1 111 111 actions ordinaires à la suite de l'annonce d'une transaction potentielle avec une autre société, il réclame également 113 300 $ en dommages.

En 2021, la Société a fait l'objet de réclamations d'ex-dirigeants de la haute direction pour des salaires et indemnités impayés de 310 081 $ et d'une demande introductive d'instance en dommages et intérêts pour congédiement injustifié et indemnités salariales de 675 000 $.

Les créances salariales sont contestées sur la base d'un accord contractuel. Les conditions auxquelles les parties s'étaient entendues pour donner lieu au versement des salaires ne se sont jamais concrétisées et les indemnités de départ sont contestées.

La Société entend se défendre vigoureusement et considère que les poursuites sont non fondées.